



PROGRAMME DE FORMATION ¹



FORMATION EN LIGNE

LA MAITRISE DES RISQUES EN SILO

L'objectif de cette formation est d'être en mesure de comprendre les risques et la réglementation qui s'appliquent aux principales activités de stockage (céréales, engrais, produits phytopharmaceutiques). Elle s'adresse aux agents de dépôt des coopératives agricoles et leurs filiales, ainsi qu'à toute personne intervenant dans ses activités de stockage. Au fur et à mesure du parcours, vous comprendrez les causes et conséquences des risques d'incendie et d'explosion liés à la présence de poussière dans les silos, ainsi que les risques liés au stockage d'engrais et de produits phytopharmaceutiques. Vous serez en mesure d'identifier les principales mesures de prévention et de protection. Enfin, ce parcours vous permettra de vous familiariser avec la réglementation des ICPE et Seveso.

OBJECTIFS

- > Comprendre les risques engendrés par les activités de stockage des coopératives agricoles
- > Identifier les mesures de prévention et de protection
- > Maîtriser la réglementation des ICPE et Seveso

PUBLIC

- > Personnel de silo
- > Saisonniers

PRÉREQUIS

- > Pas de prérequis

CONTENU

MODULE 1 / LA RÉGLEMENTATION

Ce premier module du parcours propose un focus sur la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), et sur la réglementation européenne Seveso. Ce module aborde le classement des différentes activités de stockage et les principales prescriptions associées.

MODULE 2 / LE STOCKAGE DES CÉRÉALES

Ce deuxième module permet d'appréhender les risques liés à la présence de poussière dans les installations de stockage de céréales et d'identifier les mesures de prévention et de protection permettant de limiter ces risques.

MODULE 3 / LE STOCKAGE D'ENGRAIS

Ce module présente les différents types d'engrais et leur risques associés, et plus particulièrement le cas des engrais à base de nitrate d'ammonium. Ce module aborde les risques et consignes de sécurité relatifs au stockage de ces marchandises à haut risque.

MODULE 4 / LE STOCKAGE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Le dernier module définit les règles d'étiquetage des produits phytopharmaceutiques et présente les principaux risques engendrés par ces types de marchandise. Il permet d'identifier les principales mesures de prévention et de protection.

MODULE 5 / EVALUATION FINALE

L'évaluation porte sur l'ensemble des modules de formation. Elle permet de s'assurer que les stagiaires ont bien assimilé l'ensemble des concepts et connaissances abordés dans l'ensemble du parcours.

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L6353-1 et L. 6353-3 du code du travail



FORMATION EN LIGNE LA MAÎTRISE DES RISQUES EN SILO

DURÉE

2 heures,
reparties selon les souhaits de l'apprenant sur la durée de la session

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de vidéos de cours, d'activités pédagogiques (Quizz, QCM, Association, Drag and Drop, Vrai/Faux, ...) et de ressources complémentaires.

LES EXPERTS

Consultant en risques industriels et environnement

Nos consultants sont en charge de dossiers réglementaires relatifs à la gestion des risques et à l'impact environnemental. Ils réalisent des prestations d'audit et de conseil, ainsi que des missions de formation en risques industriels auprès des coopératives agricoles et de leurs filiales.

MOYENS TECHNIQUES

Une licence sur la plateforme www.coopacademy.coop sera octroyée à chaque participant. L'unique condition pour suivre ce parcours de formation est de bénéficier d'une connexion internet.

ENCADREMENT

Mylène CHAMPAIN

mchampain@solutionsplus.coop

01 44 17 58 56

PRIX²

99 euros HT / par session / apprenant

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices en ligne (Quizz, QCM, Vrai/Faux...)

MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCESSIBILITE OU D'ASSISTANCE

> **Organisation** : 100% du parcours en temps de formation asynchrone

> **Accessibilité** : Nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté pour les personnes en situation de handicap

> **Assistance** : Hotline technique via la page « Assistance » de la plateforme

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES AUX SÉQUENCES FOAD*

- > Taux de complétion du parcours
- > Taux de complétion par module
- > Taux de réussite à l'évaluation finale (taux de réussite de 50% à minima)

*FOAD : Formation à distance

² Inscription individuelle et financement à titre personnel : nous contacter pour connaître les tarifs, modalités de règlement et conditions financières en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.